

OFI RS Euro Investment Grade Climate Change

TAUX ET CRÉDIT • EURO • CRÉDIT INVESTMENT GRADE • ISR

OFI RS Euro Investment Grade Climate Change est investi, avec une **approche socialement responsable**, dans des **titres « Investment Grade »** (selon la société de gestion) **émis en euro**, par des sociétés de pays membres de l'OCDE. Son objectif est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BoA Merrill Lynch Euro Corporate⁽¹⁾, sur un horizon de placement de 2 ans.

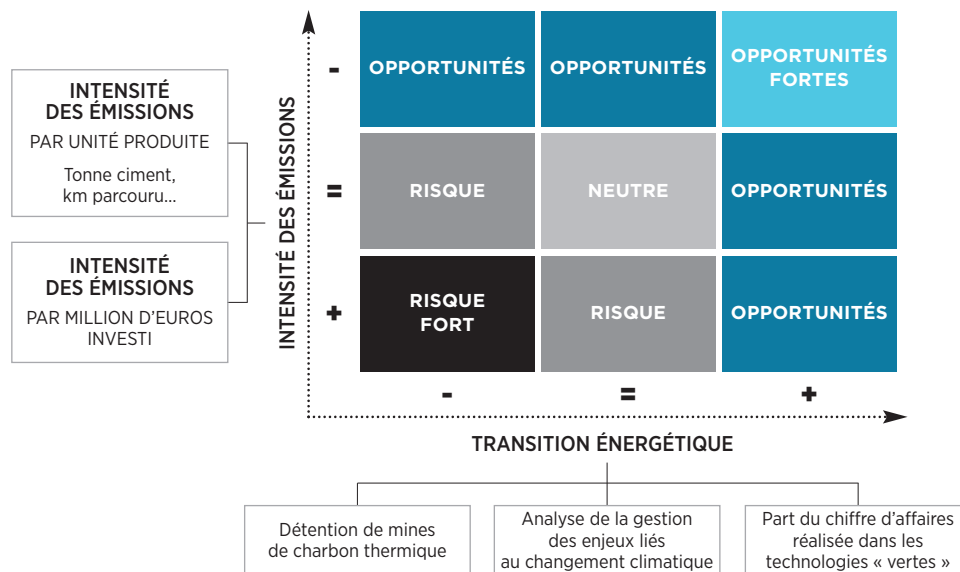
L'équipe de gestion du fonds suit une **approche de conviction** : elle sélectionne des sociétés aux profils financiers jugés attractifs, qui répondent aux meilleures pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) et qui sont impliquées dans la transition énergétique. Ce fonds est géré par une équipe de deux gérants-analystes seniors historiquement engagés dans la gestion de fonds ISR, appuyée par deux équipes d'analyse ESG et de recherche crédit totalement intégrées au processus de sélection des émetteurs.

⁽¹⁾ Plus d'informations sur : www.mlindex.ml.com

Une approche privilégiant les sociétés engagées dans la transition énergétique

L'équipe d'analyse ISR du Groupe OFI a défini une matrice suivant deux axes d'analyse pour les secteurs « carbo intensifs ».

L'équipe de gestion exclura systématiquement les sociétés aux profils dits « Risque fort » et « Risque ».



Source : OFI AM

Caractéristiques

CODES ISIN

Part I : FR0011869163 • Part IC : FR0000945180
Part R : FR0013275120

FORME JURIDIQUE

SICAV de droit français

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances en euro

DATE DE CRÉATION

11 juin 1986, agréé par l'AMF
Réorientation de gestion le 28 novembre 2016

DEVISE

Euro

VALORISATION

Quotidienne

SOCIÉTÉ DE GESTION

OFI Asset Management

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Capitalisation / Distribution

FRAIS D'ENTRÉE / DE SORTIE

1 % max / 1 % max

FRAIS DE GESTION COURANTS

Part I/IC : 0,54 % (exercice précédent, clos en décembre 2016)
Part R : 1,15 % (estimation annualisée fondée sur le montant attendu des frais pour le premier exercice)

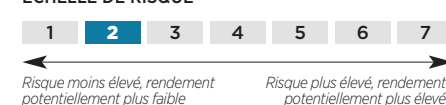
COMMISSION DE SURPERFORMANCE

20 % de la performance supérieure à l'indice de référence

MONTANT DE SOUSCRIPTION MINIMUM

1 action

ÉCHELLE DE RISQUE*



Équipe de gestion



Yannick LOPEZ

Directeur des gestions
Taux et crédit



Emmanuelle SERHROUCHNI

Gérante-Analyste

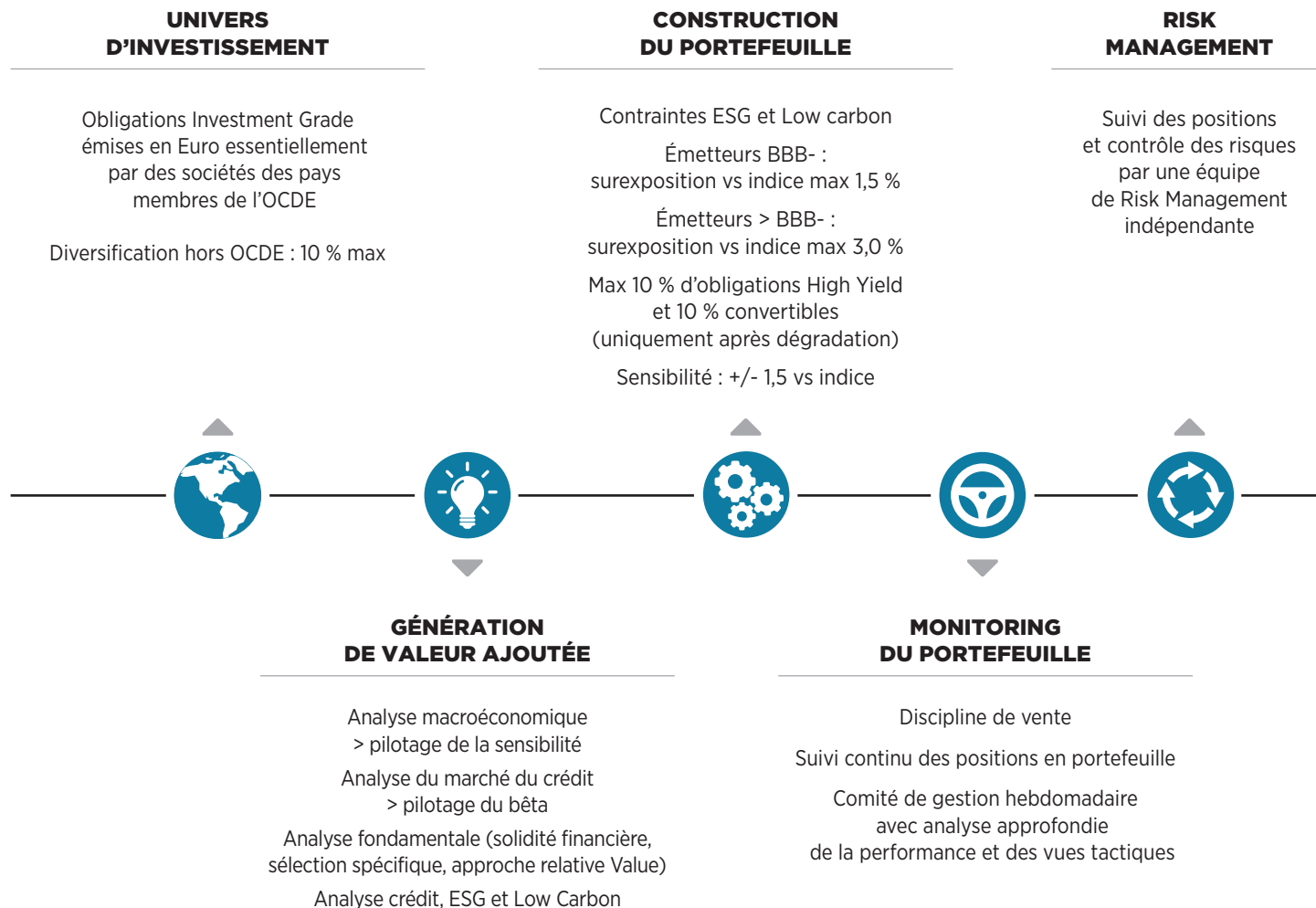
Les atouts

- Un fonds alliant convictions financières, meilleures pratiques ESG et émetteurs impliqués dans la transition énergétique
- Deux gérants-analystes seniors engagés ISR, deux équipes d'analyse ESG et de recherche crédit intégrées au processus de sélection
- Une réponse innovante pour les investisseurs contraints par l'article 173 de la loi sur la transition énergétique

Les risques

- Perte en capital
- Contrepartie
- Gestion discrétionnaire
- Taux
- Crédit
- Liquidité

Équipe de gestion au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr • *L'échelle de risque et de rendement est un indicateur allant de 1 à 7 et correspondant à des niveaux de risque croissants. La catégorie de risque et de rendement indiquée dans ce document est susceptible d'évoluer dans le temps. Elle est déterminée par application d'une méthodologie réglementaire. Pour plus de détails sur cette méthodologie, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).



UNE ÉQUIPE INDÉPENDANTE DÉDIÉE À L'ANALYSE CRÉDIT

- Une équipe de 8 analystes spécialisés par secteurs (5 CFA)
- Couverture de l'univers crédit (« Investment Grade », « High Yield ») :
 - 500 émetteurs
 - 150 émetteurs rencontrés en 2017
- Publications de recommandations
 - Analyse fondamentale
 - Adéquation avec l'horizon de placement
 - 300 publications en 2017
- Système de rotation propriétaire
 - 390 émetteurs notés



Jean-Philippe DORP, CFA

UNE ÉQUIPE D'ANALYSE ISR

- Intervient en amont de la sélection et dans le suivi des valeurs
- 2 700 valeurs évaluées
- Évaluation extra-financière, accompagnement dans la construction de référentiels sur-mesure, formations
- Suivi des portefeuilles, reporting ISR
- Publications thématiques, dossiers de recherche...
- Actionnariat actif et engagé, exercice des droits de vote en Assemblées Générales



Eric VAN LA BECK

Données au 31/12/17, susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations : www.ofi-am.fr



Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement,

il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

CONTACT

+33 (0)1 40 68 17 17
contact@ofi-am.fr

Suivez-nous !

